|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.4/63 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  28 juillet 2016  Français  Original: français et anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses  
et du Système général harmonisé de classification  
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé  
de classification et d’étiquetage des produits chimiques**

**Trente-deuxième session**

Genève, 7 – 9 (matin) décembre 2016  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire  
**Adoption de l'ordre du jour**

Ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session[[1]](#footnote-2) [[2]](#footnote-3) [[3]](#footnote-4)

Qui s’ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 7 décembre 2016 à 10h

1. Adoption de l’ordre du jour.

2. Critères de classification et communication des dangers y relatifs:

a) Recommandations du Sous-Comité formulées à ses vingt-neuvième, trentième et trente-et-unième sessions ;

b) Travaux du Sous-Comité TMD sur des questions intéressant le Sous-Comité SGH ; [[4]](#footnote-5)

c) Dangers d’explosion des poussières;

d) Questions pratiques de classification;

e) Dangers par aspiration: critère de viscosité pour la classification des mélanges;

f) Nanomatériaux;

g) Divers.

3. Questions relatives à la communication des dangers:

a) Étiquetage des petits emballages;

b) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation des conseils de prudence;

c) Divers.

4. Mise en œuvre du SGH:

a) Élaboration d’une liste des produits chimiques classés conformément au SGH;

b) Rapports relatifs à l’état de la mise en œuvre;

c) Coopération avec d’autres organes ou organisations internationales;

d) Divers.

5. Mise au point de directives pour l’application des critères du SGH.

6. Renforcement des capacités.

7. Programme de travail pour la période biennale 2017–2018.

8. Projet de résolution 2017/… du Conseil économique et social.

9. Élection du bureau pour la période biennale 2017–2018.

10. Questions diverses.

11. Adoption du rapport.

1. Les notes explicatives seront distribuées sous la cote ST/SG/AC.10/C.4/63/Add.1. La date limite de soumission des documents pour le sous-comité SGH uniquement est le 13 septembre 2016. La date limite de soumission des documents pour les deux sous-comités (TMD et SGH) est le 2 septembre 2016. [↑](#footnote-ref-2)
2. Par souci d’économie, les délégués sont priés de se munir de leurs exemplaires des documents nécessaires lors de la réunion. Aucun document ne sera disponible en salle. Avant la réunion, les documents pourront être téléchargés depuis le site de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc4/c4age.html>). Pendant la réunion, les documents seront disponibles auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3e étage, Palais des Nations). [↑](#footnote-ref-3)
3. Les délégués sont priés de s'inscrire en ligne avec le système d'enregistrement en ligne pour les réunions sur le site web de la CEE-ONU (https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=h5spzz). A leur arrivée au Palais des Nations, les délégués pourront obtenir un badge auprès de la Section de la sécurité et de la sûreté située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, prière de prendre contact avec le secrétariat par téléphone (ext. 72106). Enfin, pour obtenir une carte du Palais des Nations, ou pour toute autre information utile, se rendre à l’adresse suivante: <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>. [↑](#footnote-ref-4)
4. Les participants aux travaux du Sous-Comité SGH qui ne participent pas habituellement aux travaux du Sous-Comité TMD sont invités à participer aux travaux du Sous-Comité TMD quand celui-ci discute des dangers physiques en tant que centre de liaison SGH (voir ST/SG/AC.10/C.4/2, par. 43 b)). Lors de sa cinquantième session, le Sous-Comité TMD, abordera les questions relatives aux GHS sous le point 7 de son ordre du jour provisoire (voir ST/SG/AC.10/C.3/99 pour plus de détails). Les délégués du Sous-Comité SGH intéressés à participer aux travaux du Sous-Comité TMD sur ces questions doivent s’inscrire pour les sessions des deux sous-comités. [↑](#footnote-ref-5)